



**Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association
« Profession Sport dans le Pas-de-Calais »
Maison des Sports du Pas-de-Calais à Angres
Jeudi 13 Juin 2018 à 18h30**

Ordre du jour :

- Accueil du Président
- Approbation du Procès -Verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2017
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017
 - Rapport du Trésorier
 - Rapport du Commissaire aux Comptes
- Affectation du Résultat
- Vote du Budget prévisionnel 2018
- Fixation des tarifs des prestations
- Démission du Commissaire aux comptes et Nomination du nouveau Commissaire aux comptes
- Questions diverses
- Allocution des personnalités

Léon DEBRICQ, Président, ouvre l'Assemblée Générale de l'Association Profession Sport dans le Pas de Calais, remercie l'ensemble des participants et fait lecture des membres excusés.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2017

Le Président soumet à l'approbation de tous les membres présents le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président :

Remerciements :

- aux adhérents qui ont cette année encore, contractualisé avec les services de l'association en espérant que ce partenariat se poursuive dans la perspective de l'emploi sportif,
- à M. Vincent d'AUBREBY, Commissaire aux comptes, pour ses 25 années passées aux côtés de Profession Sport 62,
- aux partenaires historiques ainsi qu'aux personnes de bonne volonté qui font que Profession Sport 62 continue d'évoluer en fonction du contexte socio-économique et professionnel,
- aux membres du Bureau pour leur implication et leur confiance,
- à l'ensemble du personnel administratif et aux éducateurs pour leur implication et leur sérieux dans le travail.

Les rapports d'activités des trois dernières années ont fait apparaître au niveau de l'animation sportive une baisse d'activité liée à une conjoncture défavorable. Toutefois, l'année 2017 a permis d'identifier une légère reprise d'activité.

Une demande a été opérée auprès des techniciens afin d'élargir notre portefeuille d'actions d'animation mais également de formations. Ainsi plusieurs projets sont en cours de réalisation.

Tout cela conduit à penser le modèle Profession Sport 62 de demain. La réglementation impose à une structure comme la nôtre de revoir ses statuts. Même si « l'architecture historique » reste le socle avec la thématique de l'emploi et de l'animation, nous ferons le choix indispensable d'appréhender un modèle de groupement d'employeurs sur le modèle associatif et dans le secteur non marchand. Ce modèle se doit d'être mis en œuvre selon le fléchage impulsé des institutions en matière d'emploi et de formation professionnelle. Cette mutation se doit d'être opérée afin de répondre aux exigences législatives, réglementaires et sociales et ce, dans les meilleurs délais.

La fin d'année 2017 a également vu se fédérer les CDOS et les Associations Profession Sport des Hauts de France. Une Union intitulée « Union Régional pour le Développement de l'Emploi Sportif » (URDES), répond à la nécessité de mutualiser toutes nos compétences en gardant notre identité départementale, mais aussi en prenant en compte le schéma régional des Hauts de France qui compte dorénavant cinq départements et pour lequel, l'ensemble des acteurs que nous sommes, souhaitent être l'interlocuteur privilégié des élus au titre d'actions départementales qui seront à réaliser sur nos territoires et bassins d'emploi.

Un accroissement des partenariats, partagé par certains acteurs, nous permet d'envisager dans un accord « gagnant/gagnant », une nouvelle dimension dans laquelle Profession Sport dans le Pas de Calais à toute sa place.

Le modèle économique jusque-là éprouvé, vous permet de connaître un tarif lié à la mise à disposition toujours attractif par rapport à l'analyse faite sur les causes des évolutions socio-économiques, et qui font ressortir certains éléments déterminants :

- La conjoncture économique, la fin des contrats aidés ;
- Le développement d'une professionnalisation par l'ensemble des partenaires associatifs, des collectivités locales et des éducateurs eux-mêmes.

Dans un contexte économique « frileux », avec des restrictions budgétaires conséquentes, il nous faut trouver des solutions et des leviers qui permettront à cette association employeur de continuer à proposer de l'emploi de qualité et compétent. Cela fait également partie intégrante des réflexions partagées entre dirigeants et techniciens.

Je vous remercie pour votre confiance.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité

Nombre de structures adhérentes : 199 membres (contre 210 en 2016).

2017, c'est 16 225 heures de prestations de service réalisées correspondant à 18 983 heures Sécurité Sociale rémunérées au titre de l'animation sportive et un total général de 24 453 heures rémunérées (incluant maladie, maternité, accident de travail, congés, formation) qui représentent un total de 13 emplois temps plein supportés par l'association.

Les associations sportives représentent 57.5% de nos adhérents.

Les structures associatives ou collectivités (encadrement des Nouvelles Activités Périscolaires) implantées en milieu rural, agréées et affiliées ont à nouveau bénéficié de l'aide du Conseil Départemental à compter de septembre 2017 consécutivement au versement de la subvention dont l'utilisation se poursuivra sur 2018.

Sur les 46 salariés (35 hommes et 11 femmes) qui ont bénéficié d'un emploi en 2017, 18 sont en CDI. Pour satisfaire un maximum de demandes, l'association a recours aux contrats à durée déterminée ce qui explique leur faible contenu (GEA en soirée, structure qui demande plusieurs

éducateurs sur un même créneau horaire (même jour même heure) ou pour palier à des départs en cours de saison sportive.

Le dispositif SESAME qui a pour objectif l'accompagnement vers un emploi d'éducateur sportif ou d'animateur, des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR). En 2017, il a permis entre autres à 20 jeunes d'entrer en formation pour un Brevet Professionnel ou un Certificat de Qualification Professionnelle et représente 60 000 € de subvention.

Form@sport62 organisme de formations au cours de l'année 2017 c'est : 6 formations BPJEPS spécialité APT (2 sur BOULOGNE SUR MER – 1 sur OUTREAU – 2 sur NOEUX LES MINES – 1 sur MERICOURT) pour un total de 64 stagiaires.

La diversité des actions est démontrée, face à celle-ci la nécessité de mettre en place une comptabilité analytique plus approfondie s'avère utile et nécessaire.

Le rapport d'activité 2017 est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

M. Serge HERMAN présente la situation comptable.

Compte de résultat

Avec un total des produits à 855 342 € et un total de charges de 818 199 € c'est un résultat positif de 37 143 € qui ressort pour l'année 2017. On constate une variation de + 51 187 € puisque pour rappel le résultat 2016 était de – 14 044 €.

La situation est encourageante, il faut poursuivre les efforts et rester vigilants.

L'association bénéficie d'aides en nature de la part du Conseil Départemental avec la mise à disposition de bureaux et des bénévoles du Conseil d'Administration. Ces aides ne figurent pas dans les comptes.

Bilan

Il s'élève pour 2017 à 224 **623 €** contre **159 004 €** en 2016.

L'inquiétude est levée. La barre a bien été redressée sur 2017 malgré la baisse des prestations et ce grâce à une meilleure gestion de la masse salariale (facilité par une prise de conscience des éducateurs qui ont ajusté leur contrat).

Prévisionnel

Le prévisionnel 2018 qui s'élève à 714 000 € a été établi en tenant compte :

- des prestations sportives,
- de la baisse conséquente des subventions publiques,
- des orientations liées à la mise en œuvre d'actions de formations professionnelles sur le territoire (CGET ARRAS et ARTOIS LYS ROMANE permettront la prise en charge des contrats aidés PAIC pour des jeunes en formation).

SAISON 2018/2019

Afin de tendre à minimiser les conséquences des baisses annoncées de subventions, une augmentation de 1 € de l'heure d'animation sportive régulière est proposée. Les autres tarifs restent identiques :

- Animation régulière : 30 €
- Animation occasionnelle : 35 €

- Animation occasionnelle pour les institutions : 36 €
- Adhésion : 29 €
- Envoi des factures par voie postale à la saison sportive : 10 €.
- Les tarifs de prêt de matériel restent inchangés également.

M. Vincent d'AUBREBY, commissaire aux comptes, présente son rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport spécial. Il certifie que les comptes sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

L'ensemble des documents comptables et propositions de tarifs sont approuvés à l'unanimité.

Le transfert du résultat de l'année 2017 sur les fonds associatifs est accepté à l'unanimité.

Démission du Commissaire aux comptes et Nomination du nouveau Commissaire aux comptes

En Assemblée générale du 3 avril 2014, le cabinet ACG d'AUBREBY GARCON en les personnes de M. Vincent d'AUBREBY en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et Mme Bénédicte GARCON en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, ont été désigné pour les exercices clos du 31/12/2014 au 31/12/2019.

Le rapprochement du cabinet, ACG d'AUBREBY GARCON, Commissaire aux comptes, avec la société BDL HOLDING, à effet du 19 décembre 2017, les met en situation d'incompatibilité dans l'exercice de leur mission à partir de cette date d'effet.

Constatant que cela constituait une incompatibilité et un motif de démission selon l'article 19 du leur code de déontologie, ils donnent leur démission de leurs fonctions de Commissaire aux comptes, à effet au jour de la nomination de leur successeur en Assemblée Générale.

Nous prenons acte de leur démission et proposons, pour la durée restant à couvrir du mandat, la nomination comme Commissaire aux comptes titulaire : « SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES BDL AUDIT », 2 Chemin de la Blanchisserie – 59400 CAMBRAI, en la personne de Mme Isabelle TARANNE. Cette société étant pluripersonnelle il n'y a pas nécessité à nommer un Commissaire aux comptes suppléant.

La nomination du nouveau Commissaire aux comptes est adoptée à l'unanimité.

Allocution des personnalités :

M. René HUREZ, représentant l'association des Maires du Pas de Calais, apprécie la qualité et la clarté des bilans présentés. Il encourage à poursuivre leurs efforts entrepris.

M. Michel COEUGNET, représentant le Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas de Calais est satisfait que Profession Sport est à nouveau la tête « hors de l'eau » et invite à poursuivre les efforts pour tendre à améliorer encore.

M. Vincent LAVALLEZ excuse Mr DAGBERT, Président du Conseil Départemental. Le développement de l'emploi est un sujet majeur du Département, 260 000 € y ont été accordé en 2017 pour l'ensemble du Mouvement Sportif. Il souligne une réelle satisfaction sur l'amélioration des résultats financiers et précise que la diminution de la subvention en 2017 est liée à un ajustement avec un fonctionnement différent concernant les Olympiades (10 000 €) et au report en quasi-totalité de l'action relative au milieu rural sur 2018 mais qu'il ne s'agit pas d'une baisse de subvention. Une étape a été franchie, la situation est plus stable mais il faut rester vigilant. Les travaux au niveau de l'URDES et la perspective de partenariat dans les Hauts de France sont signes d'une réactivité pour être mieux armé pour affronter de nouveaux secteurs. Il remercie et témoigne sa satisfaction tant au niveau des salariés que des élus.

M. Michel LETIENNE, excuse Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice Départementale. L'Assemblée générale est un moment important d'une association, moment où les adhérents sont amenés à voter des points financiers. La situation financière est plus satisfaisante mais il faut rester prudent car le fond associatif n'est que de 50 000 € sur un budget de 800 000 €. En ce qui concerne l'Etat, on ne sait pas exactement ce qui va être proposé mais des changements conséquents sont annoncés. Être actif et impliqué au niveau de l'URDES aura toute son importance à l'avenir. Il félicite les dirigeants et les professionnels, dont le travail a permis un résultat positif, pour leur contribution au développement de la pratique sportive.

Le Président remercie l'ensemble des participants à l'Assemblée Générale et les convie à prolonger les échanges autour du verre de l'amitié.

Le Président,

Léon DEBRICQ